

POUR 81

P
PRESSE
 DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE 

ENSEIGNEMENT, EDUCATION, RECHERCHE, CULTURE, FORMATION, INSERTION
 Bulletin départemental de la Fédération Syndicale Unitaire du Tarn

N°104
 juillet 2014

édito

POU.R 81 - FSU
 201 rue de Jarlard - 81000 ALBI

Déposé le 1er juillet 2014

2013 : 7 172 postes de fonctionnaires supprimés dont 3 622 dans l'Education

7 172 postes de fonctionnaires d'État ont été supprimés en 2013, contre seulement 2 200 prévus par la loi de finances, souligne la Cour des comptes dans son rapport sur l'exécution du budget, publié le 29 mai.

La fonction publique d'État a perdu trois fois plus d'agents en 2013 qu'initialement prévu par les parlementaires au sein de la loi de finances initiale. C'est le constat dressé par le rapport sur l'exécution du budget de l'État en 2013 rendu public par la Cour des comptes le 29 mai.

La Cour rappelle dans ce rapport qu'environ 2 200 postes devaient être supprimés dans la fonction publique d'État et relève qu'au final, 7 172 postes l'ont été. Un chiffre qui s'explique par des créations de postes "moins nombreuses que prévu" dans les ministères prioritaires" (police, justice, éducation) "alors que les cibles de baisse d'effectifs étaient respectées dans les ministères « non prioritaires »".

Grand écart à l'éducation nationale

Dans l'enseignement scolaire, alors que 8 781 postes devaient être créés en 2013 pour répondre à la promesse de François Hollande de 60 000 postes nouveaux sur le quinquennat, seuls 5 159 l'ont effectivement été, alors que les concours de l'éducation nationale ont du mal à faire le plein. Il manque donc 3 622 postes. Fin avril, les chiffres publiés par la Rue de Grenelle ont montré que la moitié des postes de professeurs de mathématiques n'avaient pas été pourvus au concours exceptionnel 2014.

La même tendance est observée pour les effectifs affectés aux missions "Sécurité" de l'État et au ministère de la Justice, qui a créé 353 postes de moins que les prévisions de la loi de finances initiale. Si ces chiffres permettent à l'État de rentrer dans son budget consacré à la masse salariale, la Cour relève toutefois un dépassement de 341 millions d'euros au ministère de la Défense, qui a "encore une fois dépassé ses autorisations de crédits". La faute notamment aux dysfonctionnements du logiciel Louvois et aux surcoûts des opérations extérieures...

Blocage des salaires et dégradation des conditions de travail dans les services publics, ça continue comme avant... *Robert Couffignal*

ELECTIONS PROFESSIONNELLES EN DECEMBRE 2014

Dès la rentrée
 tou-ttes mobilisé-es
 pour voter et faire voter
 nos collègues.

La force de nos syndicats
 c'est le nombre de nos
 adhérent-es mais aussi le
 nombre de
 suffrages
 aux élections



SOMMAIRE

1	Edito	2	MEDEF RESF	3	Brèves de luttes	4	Le capital au XXIème
---	-------	---	------------	---	------------------	---	----------------------



Le président du MEDEF : un patron exemplaire

Pierre Gattaz, le patron du groupe Radiall, s'est octroyé une augmentation de salaire de 29 % l'an dernier. L'intéressé s'est défendu en faisant valoir la bonne santé financière de son entreprise. Au moment où celui qui est aussi président du Medef vient de rappeler

dans une interview à L'usine nouvelle (29 avril) "l'exigence d'exemplarité" des patrons, qui doivent modérer leur salaire "par solidarité", cette nouvelle vient assurément à point nommé.



24 juin 2014 : 10ème anniversaire

De Hortefeux à Valls rien n'a vraiment changé

Il faut en finir avec l'enfermement des enfants étrangers !

165 en 2004

242 en 2007

318 en 2009

356 en 2010

C'est le nombre d'enfants privés de liberté parce que leurs parents sont sans papiers. Au motif que leur situation administrative n'est pas à jour - c'est leur seul crime - de plus en plus de familles sont aujourd'hui détenues dans des centres de rétention administrative (CRA). Ce sont parfois de très jeunes enfants : 80% de ceux qui sont enfermés ont moins de 10 ans. Et encore ces chiffres sont bien plus conséquents si on prend en compte l'Outre-Mer : dans la seule petite île de Mayotte, en 2010, 6400 mineurs ont été éloignés de force.

En zone d'attente, selon les chiffres du ministère de l'intérieur, 1038 mineurs étrangers isolés (sans leurs parents) ont été bloqués à la frontière française en 2008, 698 en 2009 et 518 en 2014 (parmi lesquels 101 ont été refoulés). Les enfants de 13 à 18 ans sont généralement enfermés dans les mêmes locaux que les adultes.

Priver de liberté des dizaines de milliers d'étrangers - parfois jusqu'à 45 jours - pour des raisons administratives est l'affichage le plus visible de la politique du gouvernement en matière d'immigration et de ses objectifs chiffrés. Louverture, en août 2011, de 40 places pour les familles et l'installation de

structures d'accueil et d'aires de jeux dans le nouveau CRA de Mesnil-Amelot, envoient le signal d'une augmentation voulue et programmée de l'enfermement des enfants. Tirés du lit au petit matin ou arrêtés avec leur père, leur mère, leurs frères et sœurs, séparés de leurs amis, privés d'école, ces enfants s'en remettront-ils ?

Ils sont enfermés près des aéroports, gardés par des policiers, derrière des grillages, à chaque déplacement ils voient leurs parents menottés. La peur de l'expulsion ne les lâchera plus.

L'enfermement des enfants mineurs étrangers, seuls ou avec leurs parents, heurte les principes protégés par des textes internationaux dont la Convention Européenne des Droits de l'Homme (CEDH) et la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE). Le Comité des droits de l'enfant des Nations Unies rappelle régulièrement la France à l'ordre à ce sujet. En vain : ne serait-ce que pendant l'été 2011, des dizaines d'enfants ont été arrêtés à leur domicile avec leurs parents et placés en détention.

Nous exigeons que cesse immédiatement et définitivement l'enfermement des mineurs étrangers



F.S.U.

Profs de philo en colère

Les professeurs de philosophie poursuivent leur traditionnel combat en cette période. Par tout où les conditions le permettent et sous de modalités différentes, ils font entendre leur voix.

Que proposent-ils : 1 journée de grève au moment de la remise des notes, prise de parole en présence des IPR au moment de l'harmonisation ; rassemblement devant les rectorats avec ou sans demande d'audience

Que demandent-ils :

- l'abrogation de la loi Chatel, qui a causé la disparition de nombreuses heures dédoublées (et pas seulement en philosophie) et a contribué à diviser les enseignants ;
- une diminution significative du nombre d'élèves par classe ;
- un recrutement suffisant de nouveaux enseignants titulaires.

Le dédoublement d'une heure en TS et en série technologique doit être Nationalement encadré.



F.S.U.

Brèves de luttes

SNCF : une grève d'intérêt général

Pourquoi les cheminots sont-ils en grève ? Ils ne veulent pas de la privatisation prévue par Bruxelles que le gouvernement ne remet pas en cause.

Le gouvernement ment :
Il ne prévoit pas de regrouper RFF et la SNCF en une seule entreprise mais de créer une 3ème structure qui chapeauterait les 2 première tout en laissant ouverte la porte à la privatisation du transport des voyageurs (TGV au privé et TER aux métropoles).

Avec la concurrence ça coûte plus cher et ça marche moins bien :
C'est déjà le cas du transport ferroviaire des marchandises depuis 2005. Bilan : moins de trains, plus de camions, plus de pollution.

Les cheminots défendent le service public, ils se battent pour que nous puissions voyager mieux, meilleur marché et en toute sécurité.
Quant au lynchage médiatique contre les cheminots, il est inacceptable

Intermittents Sauver la culture



F.S.U.

Les intermittents ont dû reprendre le chemin de la lutte, celui de 2003, pour s'opposer à la casse de leur statut, déjà fragilisé par la convention de 2003 accentuant les inégalités entre professionnels du spectacle et précairisant une grande partie de la profession.

La convention du 22 mars signée par le MEDEF, la CFDT, FO et la CFTC aggrave la situation en s'attaquant aux plus précaires et aux intérimaires.

L'offensive médiatique fut tapageuse comme à chaque fois qu'il s'agit des salariés : les chiffres donnés sont faux, les arguments mensongers.

Seulement, la propagande n'a pas fonctionné et la mobilisation s'est amplifiée. La panique du gouvernement est palpable, inquiet à l'idée de voir les festivals d'été annulés, avec ce que cela signifie comme fortes pertes économiques.

Des premiers reculs montrent que seule la mobilisation fera reculer le gouvernement et le MEDEF.

ABCD de l'égalité: les obscurantistes ont gagné

Benoît Hamon a décidé d'abandonner les ABCD de l'égalité, un programme expérimenté dans une dizaine d'académies pour lutter contre les stéréotypes de genre. Après les pathétiques atermoiements du gouvernement sur le « genre », le ministre de l'éducation cède aujourd'hui à une poignée d'illuminés.

Ce programme qui a bien suscité la « nervosité » de quelques groupuscules extrémistes qui entretiennent depuis de longs mois les rumeurs les plus extravagantes sur « la-théorie-du-genre-à-l'école », mais qui avait surtout été salué par de nombreuses associations féministes comme un premier pas encourageant pour passer enfin de la théorie à la pratique sur l'égalité. Entre les deux, le gouvernement a donc choisi.



F.S.U.

Joindre la FSU du Tarn

201 rue de Jarlard
81000 Albi
(près des archives municipales)

☎ : 05 63 38 34 25
Fax : 05 63 38 34 28
Email : fsu81@fsu.fr
Site : sd81.fsu.fr

la FSU nationale

Site Internet :
www.fsu.fr

POUR 81 - Bimestriel -
Prix : 1euro -
FSU - 201 rue de Jarlard
81000 ALBI
Directeur de publication :
Couffignal Robert
CPPAP 1116 S 07704
ISSN n° 0299-6405
Imprimé par nos soins.

Ce bulletin vous a été envoyé grâce aux fichiers informatiques des syndicats de la FSU du Tarn. Conformément à la loi du 8/01/78, vous pouvez y avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant à la FSU 81 ou à votre syndicat



« Le capital au XXIème siècle » de Thomas Piketty, Un livre qui dérange...

Le livre de Th. Piketty fait le bilan en France et dans les pays de l'OCDE des évolutions sur les 30 dernières années, des années Reagan/Tatcher avec l'arrivée de l'ultra libéralisme à nos jours. Ultra libéralisme auquel nos élites de droite comme de « gauche » continuent de s'accrocher. Le bilan est édifiant.

Des riches de moins en moins taxés : Taux d'imposition, moyenne des pays de l'OCDE, en %			
	Taxation des dividendes	Impôt sur le revenu	Impôt sur les sociétés
1981	75,2 %	65,7 %	47,5 %
1990	57,6 %	50,6 %	41,0 %
2000	49,0 %	46,5 %	32,6 %
2013	42,6 %	41,7 %	25,5 %

Des inégalités qui se creusent : part du revenu national aux mains du 1 % les plus riches , en %					
	USA	GB	Canada	Portugal	France
1981	8 %	6 %	8 %	4 %	7,5 %
2012	19 %	12 %	12 %	10 %	8 %

Valeur du capital privé, en années de revenu national : c'est la France qui progresse le plus!							
	1870	1900	1930	1950	1970	1990	2010
France	7 ans	7 ans	5 ans	2,2 ans	3 ans	3,2 ans	6 ans
Royaume-Uni	7 ans	7 ans	3,5 ans	3 ans	3 ans	4,2 ans	5,2 ans
Allemagne	6,5 ans	6 ans	3 ans	1,5 ans	2,2 ans	3 ans	4 ans

France : impôt + taxes payés en fonctions des revenus, en % Un système fiscal peu progressif, et même dégressif pour les plus riches					
Revenus brut mensuel	1 000 €	2 000 €	3 000 €	10 000 €	100 000 €
Impôts + Taxes	40 %	48 %	48 %	48 %	33 %

Th. Piketty conclut qu'il faudrait mettre en place un impôt sur le capital, mondial, ou au moins régional (Europe, USA) de 1 % de 1 à 5 millions, 2 % au-delà, rien de bien révolutionnaire.

De nombreux économistes libéraux dans les couloirs du FMI ou de l'OCDE se disent intéressés au vu des risques d'explosion sociale et de poursuite de la crise provoquées par les politiques d'austérité à l'œuvre, surtout en Europe.

Les dettes publiques des pays européens représentent presque une année de revenu annuel, la valeur du capital privé est passée de 3 à 6 ans de revenus en 30 ans. Pendant que les états s'endettaient, les possédants s'enrichissaient et leurs impôts diminuaient. Ces derniers ont aujourd'hui les moyens de prêter, au prix fort, aux états l'argent qu'ils ont économisé sur les baisses d'impôts qu'ils ont su imposer.

Battons-nous pour imposer une politique fiscale qui permette un autre partage des richesses pour une société plus juste. Arrêtons de donner aux plus riches et finançons des services publics de qualité.